

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Speedcom S.A., en liquidation, Morges**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 27.03.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **12.05.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Philippe Kenel, liquidateur, c/o Python Schifferli Peter & Associés, avenue C.-F. Ramuz 80, 1009 Pully
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée.
- Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt; Etude des Notaires
1002 Lausanne

(00939220)